

Fatwa N° 09-001-04-2023 du Conseil de Conformité Interne de la BIS (CCI) relative à l'apurement d'un encours de crédit par un nouveau financement tawarruq

بسم الله الرحمن الرحيم

الحمد لله رب العالمين، والصلاة والسلام على سيدنا محمد خاتم النبيين وعلى آله وصحبه أجمعين، أما بعد :

Au nom de Dieu, le Clément et le Miséricordieux. Louange à Dieu. Que la bénédiction et la paix soient sur le plus honorable des Prophètes, Sa Famille ainsi que Ses Compagnons.

Question :

Lors de sa session du 08 septembre 2022, le Conseil de Conformité Interne (CCI) a reçu la consultation numéro 09 de la Banque Islamique du Sénégal (BIS) relative à la question suivante :

Est-il possible pour la Banque d'accorder, au client ayant un encours, un nouveau financement sous forme de tawarruq pour lui permettre de solder ledit encours et faire face à un besoin de financement immédiat ?

Réponse :

Il est autorisé, sur demande du client qui a un besoin de financement, de lui accorder un nouveau financement sous forme de mourabaha de sorte à lui permettre d'utiliser les produits de revente de la marchandise obtenue pour solder intégralement ou partiellement un crédit ancien. Cette permission est soumise aux conditions suivantes :

Premièrement : Le nouveau financement mourabaha doit être une opération totalement indépendante de celle qui est à l'origine de la première dette ;

Deuxièmement : Le nouveau financement ne doit pas être une condition de l'ancien et aucun des deux parties ne devrait initialement en connaître l'existence ;

Troisièmement : L'apurement de l'ancien crédit ne doit pas être stipulé comme condition dans la documentation juridique du nouveau financement ;

Quatrièmement : Le nouveau contrat de mourabaha doit être valide et générateur d'effets juridiques de vente conformément à la législation islamique telle que la possession (réel ou juridique), la livraison et la jouissance sans contrainte obligatoire de revente.

Seul Allah est Connaisseur

Que la paix soit sur quiconque suit le droit chemin

Conseil de Conformité Interne de la Banque Islamique du Sénégal

Le 26 avril 2023

